

100% IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue Saint John Perse
Morne Tartenson
97200 Fort de France
804 500 445 RCS FORT DE FRANCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE DU 20 Mars
2025 qui annule le procès-verbal du 14 Novembre 2024.

Le Vingt Mars 2025 A 15 Heures

Madame Patricia WILLIAM-GAZIN Demeurant Rue de la Dorsale Résidence Saphir Bl,
numéro 53, 97200 FORT DE FRANCE

Agissant en qualité de Présidente de la société 100% IMMO sus-désignée,

DECIDE DE :

Annuler la nomination de Madame Maelig GAZIN épouse ADELAIDE née le 05
Février 1988 à Fort de France, nomination faite le 14 Novembre 2024

Et par voie de CONSEQUENCE Renoncer à la nomination d'un Directeur général

Cette renonciation prend effet de manière rétroactive a compter du 14
Novembre 2024.

Conformément aux dispositions de la loi HOGUET, tous les actes de gestion liés à
l'activité de syndic seront assumés depuis le 124 Novembre 2024 par la Présidente
Madame Patricia WILLIAM-GAZIN en qualité de porteur de la carte professionnelle

Le présent procès-verbal a été dressé et après lecture, a été signé par la Présidente
Madame Patricia WILLIAM-GAZIN et par l'ancien Directeur Général Madame Maelig
GAZIN épouse ADELAIDE

La Présidente
-GAZIN

Madame Patricia WILLIAM-GAZIN

L'ancien Directeur Général Madame Maelig GAZIN épouse ADELAIDE